

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4272 - KEUDI 16 JUIN 2022

EST DE LA RDC

Bintou Keita réitère son appel à la cessation des hostilités

La représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en République démocratique du Congo (RDC) et cheffe de la Monusco, Bintou Keita, au cours du point de presse hebdomadaire d'hier, a réitéré son appel à la cessation des hostilités, à la désescalade et à la retenue dans l'est de la RDC. Elle a invité les différents acteurs du conflit à la compassion pour que cessent les massacres des personnes civiles.

La cheffe de la Monusco appelle les groupes armés à donner une chance à la main tendue par les chefs d'Etat Félix Tshisekedi et Uhuru Kanyatta à travers le processus de Nairobi.

Page 3



Bintou Keita

MINES

Le projet pilote OrigemA pour une certification numérique de la production artisanale du diamant

L'objectif du projet pilote OrigemA est de développer un modèle axé sur la transparence, la durabilité et le commerce équitable, qui pourra être étendu en RDC mais aussi dans d'autres pays. Il a été lancé lors d'une réunion récemment tenue à Kananga, dans la région du Kasai, regroupant l'Antwerp World Diamond Centre (AWDC), une fondation privée qui défend les intérêts collectifs du secteur belge du diamant et dont le siège est à Anvers.

C'est en novembre 2021, à Anvers, que l'AWDC et le ministère des Mines de la RDC, Sae-mape et CEEC avaient signé un protocole d'accord permettant de lancer le projet.

Page 3



Vue de quelques artisans miniers

LITTÉRATURE

Le recueil « Bongolatrices » décrypte le quotidien kinois

Porté sur les fonts baptismaux le 10 juin au Centre Wal-lonie-Bruxelles, le nouveau recueil de nouvelles de Yoka Lye Mudaba rend compte des réalités de la société kinoise sur un ton souvent satirique, sans aucune licence avec un authentique réalisme. Par-delà l'évocation de la débrouillardise érigée en mode de vie, c'est un hommage de Yoka Lye aux femmes. Les Bongolatrices sont, à ce titre, « des agents de développement ». « Ce sont elles qui sont au front », a expliqué l'auteur.



Le recueil de nouvelles «Bongolatrices» baptisé par le Pr Joël Ipara/Adiac

Page 4

JOURNÉE MONDIALE DE DON BÉNÉVOLE DU SANG

Seulement 39,7% de transfusions des donneurs bénévoles en RDC

La Journée mondiale de don de sang place au premier plan les donneurs bénévoles qui acceptent d'offrir gratuitement leur sang pour sauver des vies humaines. C'est dans ce cadre que la vice-ministre de la Santé, Véronique Kilumba, qui a présidé cet événement, a déclaré : « Cette importante manifestation sert à remer-

cialiser les donneurs de sang volontaires et non rémunérés pour le geste salvateur qu'ils posent en donnant de leur sang... » Il faut noter que la RDC enregistre un faible taux de don bénévole de sang. Seulement 39,7% des transfusions réalisées dans le pays proviennent des donneurs volontaires et non rémunérés.

Page 4



La vice-ministre de la Santé, Véronique Kilumba

ÉDITORIAL

Invitation

L'invitation des Diables rouges seniors dames de football par les Lionnes de l'Atlas, dont le pays va abriter du 2 au 23 juillet la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), témoigne de l'excellente relation entre le Maroc et le Congo. Le match amical organisé le 11 juin à Rabat valorise la convention de partenariat d'une durée de deux ans renouvelable signée le 3 mars 2017 entre les Fédérations royale marocaine de football (FRMF) et congolaise de football (Fécofoot).

Les deux structures se sont accordées à œuvrer pour le développement du football à travers la formation des cadres techniques et administratifs ainsi que des arbitres. L'échange d'expériences s'étend aussi à l'organisation des matches amicaux et aux stages de préparation au profit de leurs équipes nationales. De ce partenariat, le football congolais tirera un meilleur avantage certain, la rencontre amicale opposant le Maroc au Congo ayant révélé au grand jour les défaillances de la sélection congolaise.

La défaite sans appel concédée en amical face aux Marocaines semble, en effet, donner les premières indications quant à l'ampleur du chantier qui attend la Fécofoot au cours des prochains mois. Le football féminin devient, on le sait, un sujet de plus dont la seule issue pour maximiser les chances de retrouver la CAN demeure incontestablement une préparation optimale.

La Fécofoot ayant désormais beaucoup de pains sur la planche peut dès lors compter sur un partenaire fiable pour l'organisation de matches amicaux le cas échéant.

En termes d'engagements, la FRMF prendra en charge les frais de séjour au Maroc des Diables rouges tandis que le Maroc supportera le séjour de sa propre délégation lors des rencontres organisées au Congo. La partie congolaise, elle, ne mettra à sa disposition que des terrains d'entraînement et de compétition. Il faudra donc profiter.

Le Courrier de Kinshasa

ZONE ÉCONOMIQUE SPÉCIALE DE MALUKU

Des contrats de viabilisation signés

L'Agence des zones économiques spéciales vient d'annoncer la signature des contrats pour viabiliser les infrastructures physiques de base du site pilote de Maluku, dans la périphérie de la ville-province de Kinshasa. Deux entreprises ont été retenues, en l'occurrence China Guangdong provincial qui s'activera pour la partie du génie civil et Ray Group pour le génie électrique.

La signature des deux contrats permet de passer à l'étape essentielle de l'opérationnalisation de la Zone économique spéciale (ZES) pilote de Maluku. La cérémonie a eu lieu en présence du ministre de l'Industrie, Julien Paluku, qui en a profité pour faire le point. L'Etat congolais a débloqué la première tranche de vingt millions de dollars américains pour l'aménagement de cette ZES. Par ailleurs, l'autorité gouvernementale n'a pas hésité non plus à inviter les deux entreprises partenaires signataires à accélérer les travaux sur le terrain. En effet, a-t-il expliqué, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, lui-même viendra incessamment poser la première pierre.

Pour la République démocratique du Congo, le défi à relever est énorme. Selon plusieurs études, le pays abriterait 7,2 % et 14,3 % de la population mondiale et de l'Afrique subsaharienne vivant dans l'extrême pauvreté. D'ici à 2030, on en arrivera au point où un

Congolais sur deux vivra dans l'extrême pauvreté. Il s'agit d'une situation inacceptable. Pour l'heure, beaucoup de nationaux, plus de 80 %, ont trouvé refuge dans le secteur informel. Les crises politico-militaires, la corruption et la faiblesse de l'Etat de droit ont freiné tout élan de développement économique. En 2020, la consommation privée et l'investissement public ont baissé respectivement de 1 % et 10 %.

Le programme de la ZES a d'abord la particularité de couvrir tout le territoire national, y compris l'Est du pays en proie à des tensions récurrentes. Délimitée géographiquement, une ZES offre des avantages aux investisseurs en termes d'infrastructures, de régimes réglementaires spéciaux et d'une gamme d'incitations fiscales. L'objectif est d'attirer l'investissement direct étranger pour accroître l'investissement au niveau des entreprises et améliorer la productivité. Or, de plus en plus de décideurs africains ont compris aujourd'hui la nécessité de promouvoir

la transformation économique en veillant à réduire les risques des investissements du secteur privé et faciliter les liens économiques.

En définitive, la promotion économique permettra au pays de libérer son potentiel économique. Outre la nécessité de veiller à sa bonne conception, la ZES doit également bénéficier d'un soutien politique fort. « *L'industrie doit être un facteur de paix et de stabilité* », martèle le ministre de l'Industrie. Julien Paluku a expliqué que le président Félix-Antoine Tshisekedi a demandé expressément au gouvernement de la République d'installer une ZES dans la partie Est du pays. Par ailleurs, au-delà des aspects liés à la relance industrielle, le pays espère également mieux profiter de ses richesses grâce à la transition énergétique mondiale. Au moins une dizaine de minerais seront sollicités pour la fabrication des batteries électriques. Mais il s'agit d'un autre débat.

Laurent Essolomwa

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Mauakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINES

Le projet pilote OrigemA pour une certification numérique de la production artisanale du diamant

OrigemA est un projet pilote qui vise à mettre en place un programme de transition mine-marché totalement transparent et numérique pour les coopératives d'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM) en République démocratique du Congo (RDC), indique thediamondloupe.com.

L'objectif du projet pilote OrigemA est de développer un modèle axé sur la transparence, la durabilité et le commerce équitable, qui pourra être étendu au fil du temps en RDC mais aussi dans d'autres pays.

La RDC, rappelle thediamondloupe.com, est le plus grand producteur de diamants extraits de manière artisanale au monde, représentant près de 70 % de la production artisanale mondiale, qui constitue à son tour environ 15 à 20 % de la production totale de diamants dans le monde. En raison de son caractère largement informel, fait-on savoir, ce segment de l'industrie minière du diamant est particulièrement vulnérable aux violations des droits de l'homme, aux mauvaises conditions de travail, à la corruption et au commerce opaque ou illicite.

Le projet a été lancé lors d'une réunion qui s'est récemment tenue à Kananga, dans la région du Kasai, regroupant l'Antwerp World Diamond Centre (AWDC), une fondation privée qui défend les intérêts collectifs du secteur belge du diamant et dont le siège est à Anvers (Belgique) ; le ministère des mines de la RDC et ses subdivisions, à savoir Saemape (Service d'assistance et d'encadrement de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle et CEEC (Centre d'expertise d'évaluation et de certification) ; l'organisation non gouvernementale Diamond Development Initiative (DDI@Resolve) et la société technologique Everledger. C'est en novembre 2021, à Anvers, que l'AWDC et le ministère des mines de la RDC, Saemape et CEEC avaient signé un protocole d'accord permettant

de lancer le projet. Dans ce cadre, le ministère congolais des Mines, le cadastre minier, Saemape et le CEEC travailleront avec les autres partenaires pour créer un cadre juridique et fiscal permettant une formalisation efficace, en combattant la corruption, en éliminant les obstacles logistiques et en augmentant la transparence des flux financiers et fiscaux, a déclaré la ministre des Mines de la RDC, Antoinette N'Samba Kalambayi.

Six coopératives sélectionnées. Après avoir visité plusieurs exploitations ASM au cours des derniers mois, DDI@Resolve et Saemape ont sélectionné six coopératives à différents stades de formalisation pour faire partie du programme pilote. DDI@Resolve, qui a créé le tout premier ensemble de normes pour la production artisanale de diamants éthiques et la sécurité de la chaîne d'approvisionnement, connu sous le nom de Maendeleo Diamond Standards (MDS), supervisera le projet sur le terrain, y compris la formation, l'audit et la certification des coopératives, conformément aux MDS et aux normes de diligence raisonnables de l'Organisation de coopération et de développement économiques. Stephen d'Esposito, président directeur général de DDI@Resolve, a déclaré : « Notre mission principale s'aligne parfaitement sur ce projet : transformer des idées ambitieuses en avantages réels pour les personnes, les communautés et les écosystèmes. Grâce à nos nombreuses années de travail dans l'industrie minière artisanale du diamant en RDC, nous avons accumulé une grande quantité de



Vue de quelques artisans miniers

connaissances et d'expertise. Soutenus par la structure de Resolve, nous apportons une expertise collaborative et un état d'esprit axé sur les solutions ».

Créer la première chaîne de valeur numérique pour les productions ASM

La création d'un modèle pour les diamants équitables ne s'arrête pas à la formalisation et à la certification des opérations minières artisanales et à petite échelle. OrigemA, indique thediamondloupe.com, a l'ambition de créer la première chaîne de valeur soutenue numériquement et par blockchain pour les productions ASM. « Notre rôle dans ce projet est de prouver que l'industrie ASM n'a pas à être exclue des avantages de la technologie pour augmenter significativement la transparence dans le parcours d'un diamant de la mine au marché,

non seulement en générant des prix équitables, mais aussi en fournissant une plateforme qui peut démontrer l'impact positif que ces diamants apportent », a expliqué Leanne Kemp, CEO d'Everledger. L'activité principale de l'entreprise est de fournir des solutions technologiques pour accroître la transparence dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, avec une expérience approfondie du marché du diamant mais aussi un fort accent sur les minéraux critiques et dans d'autres industries telles que les produits de luxe, l'habillement, etc.

Impliquer tous les partenaires au niveau du terrain

Pour Karen Rentmeesters, responsable des relations avec l'industrie à l'AWDC, il est essentiel que tous les partenaires, y compris le gouvernement et les coopératives elles-mêmes,

soient impliqués au niveau du terrain. « Cette approche ascendante et collaborative garantit que nous créons un modèle qui tient compte des réalités de l'exploitation minière artisanale à petite échelle dans les régions reculées et que le plan qui en résulte peut être étendu et reproduit sur le terrain. C'est pourquoi il était si important de donner le coup d'envoi de ce projet pilote dans le Kasai, à Kananga, en rencontrant directement les coopératives et les communautés locales ». Au stade initial, OrigemA est financé par des contributions de l'AWDC, mais le groupe de partenaires espère obtenir un financement supplémentaire par le biais de fonds publics, et souhaite également explorer les possibilités de partenariats commerciaux au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Dani Ndungidi

EST DE LA RDC

Bintou Keita réitère son appel à la cessation des hostilités

Sur les incidents frontaliers entre le Rwanda et la République démocratique du Congo (RDC), les Nations unies saluent la nomination par l'Union africaine du président angolais, Joao Lourenço, pour désamorcer les tensions.

La représentante spéciale du secrétaire général des Nations unies en RDC et cheffe de la Monusco, Bintou Keita, au cours du point de presse hebdomadaire du 15 juin, a réitéré son appel à la cessation des hostilités, à la désescalade et à la retenue dans l'est de la RDC. Elle a invité les différents acteurs du conflit à la com-

passion pour que cessent les massacres des personnes civiles.

La Monusco a été peu bavarde quant aux affrontements en cours entre l'armée congolaise et les rebelles du M23 soutenus par le Rwanda. Elle ne s'est pas exprimée notamment sur les récentes attaques de son contingent par le

M23 au Nord-Kivu. Sur les incidents frontaliers entre le Rwanda et la RDC, a déclaré Bintou Keita, les Nations unies saluent la nomination par l'Union africaine du président angolais, Joao Lourenço, pour désamorcer les tensions et appuyer pleinement les efforts politiques.

La cheffe de la Monusco ap-

pelle les groupes armés à donner une chance à la main tendue par les chefs d'Etat Félix Tshisekedi et Uhuru Kanyatta à travers le processus de Nairobi. Elle les invite à participer au programme Désarmement, démobilisation, réintégration communautaire et stabilisation. « Ce qui contribuera à ouvrir une page de coexis-

tence pacifique au sein de leurs communautés respectives », a-t-elle dit. Selon Ocha, la reprise des affrontements autour de Bunagana a causé le déplacement des milliers d'habitants y compris environ cinq mille personnes déplacées et retournées qui se sont réfugiées en Ouganda.

Jeannot Kayuba

JOURNÉE MONDIALE DE DON BÉNÉVOLE DE SANG

Seulement 39,7% de transfusions des donneurs bénévoles en RDC

A l'instar d'autres pays du monde, la République démocratique du Congo (RDC) a célébré, le 14 juin, la Journée mondiale de don bénévole de sang. Pour cette année, le thème retenu a été «Donnez son sang : un acte de solidarité. Rejoignez le mouvement et sauvez des vies !»

La Journée mondiale de don de sang place au premier plan les donneurs bénévoles qui acceptent d'offrir gratuitement leur sang pour sauver des vies humaines. C'est dans ce cadre que la vice-ministre de la Santé, Hygiène et Prévention, Véronique Kilumba, qui a présidé cet événement, a déclaré : « Cette importante manifestation sert à remercier les donneurs de sang volontaires et non-rémunérés pour le geste salvateur qu'ils posent en donnant de leur sang. Cette journée vise également à sensibiliser la population à la nécessité de donner régulièrement son sang pour garantir la qualité, la sécurité, la disponibilité de sang et des produits sanguins en faveur des patients qui en ont besoin ».

Il faut noter que la RDC enregistre un faible taux de don bénévole de sang. Seulement 39,7% des transfusions réalisées dans le pays proviennent des donneurs volontaires et non-rémunérés, alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fixé l'objectif à atteindre en ce domaine à 80% de don-



La vice-ministre de la Santé, Véronique Kilumba

neurs volontaires.

A en croire la vice-ministre de la Santé, le gouvernement de la République, conscient de l'importance du don de sang dans le pays, et considérant les recommandations de l'OMS depuis

1999, a mis en place le Programme national de transfusion sanguine, qui a reçu le mandat de rendre disponibles et accessibles le sang et les produits sanguins de qualité et sécurisés aux parents nécessiteux. Pour y parve-

nir, une mobilisation tous azimuts des moyens financiers conséquents est nécessaire pour financer les activités du Programme national de transfusion sanguine.

C'est dans ce cadre que des efforts, a-t-elle renchéri, sont fournis pour apporter des appuis pertinents et nécessaires, notamment : l'acquisition des tests, réactifs et autres consommables de la sécurité transfusionnelle devant permettre la qualification nommée des plans de sang collectés. L'acquisition des matériels de base pour le transport et le stockage des produits sanguins. « Il est important de souligner ici que ces acquisitions ont été réalisées grâce au financement du gouvernement afin de contribuer à la matérialisation de la Couverture santé universelle », a indiqué Véronique Kilumba.

Elle a, par ailleurs, remercié le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui n'a ménagé aucun effort pour le portage politique de la Couverture santé universelle.

Blandine Lusimana

LITTÉRATURE

Le recueil « Bongolatrices » décrypte le quotidien kinois

Porté sur les fonts baptismaux le 10 juin au Centre Wallonie-Bruxelles, le nouveau recueil de nouvelles de Yoka Lye Mudaba rend compte des réalités de la société kinoise sur un ton souvent satirique, sans aucune licence avec un authentique réalisme.

Par-delà l'évocation de la débrouillardise érigée en mode de vie, le fameux « Article 15 », qui semble avoir encore de longs jours devant lui, c'est un hommage de Yoka Lye aux femmes. Car, a-t-il pris soin de dire après le baptême de « Bongolatrices » : « Ce sont elles qui sont au front ». Et d'expliquer alors : « Depuis les pillages de la ville des années 1990, les femmes et les enfants se sont portés au front. Ce sont les femmes qui vont à Dubaï, en Chine, au Togo, aux États-Unis, partout, pour survivre, faire survivre ». L'écrivain affirme les avoir choisies, elles, parce qu'elles font de la « bongolation », agissent dans le sens du changement. Les Bongolatrices sont, à ce titre, bien lui a plu de souligner, « des agents de développement ». Et de renchéir : « Dans notre pays, dans la situation de crise où nous vivons, les femmes se sont battues et se sont bâties par elles-mêmes, on ne le dit pas assez ». Evoquant ici ces femmes identifiées à l'énergie déployée dans des activités menées dans le but légitime de maintenir à flot ou du moins assurer la survie quotidienne de leurs foyers. Faisant alors leur éloge, il cite : « Les mama bipupula, mama ya mapa, ces mamans qui le matin me réveillent en chantant les berceuses de leur vente. C'est un peu à ces mamans-là que je dois ce que je suis ».

Ces Bongolatrices qui, du point de vue de Jean-Marie Ngaki, « méritent d'être connues de tous », recommandant vivement la lecture du recueil, ont une qualité essentielle. Plus que tout, a-t-il affirmé à sa présentation de l'ouvrage, « les Bongolatrices et les Bongolateurs sont des résistants, des révoltés, des résilients ». Et, leur résilience, a-t-il poursuivi, « n'est pas une recette magique de lutte ni de bonheur, mais précisément une stratégie de lutte contre le malheur, l'adversité, qui permet d'arracher du plaisir à la vie malgré le murmure des fantômes au fond de la mémoire ».

De Bisonji bia bakaji à Bongolatrices

Par ailleurs, le terme Bongolatrices, tiré du verbe lingala « kobongola », en français transformer, changer, a d'abord été mis en évidence par la comédienne Maguy Kalomba. Elle en a fait l'intitulé de son nouveau spectacle, une création dont le succès a été sans pareil en Suisse. Et donc, c'est en définitive cette performance de février dernier qui a inspiré la réédition et le changement de titre du recueil qui, par ailleurs, était truffé de coquilles. Passé de la première édition dont le titre était « Bisonji bia bakaji » (Les larmes des femmes), à cette seconde intitulée « Bongolatrices », plutôt que sur l'ensemble, l'auteur a mis l'accent sur une des nouvelles, « Prince de sable ». Et,



Maravilla offrant une lecture spectacle du « Prince de sable »/Adiac

l'autre différence d'avec la précédente édition c'est sa seconde partie composée de neuf « Confidences du chauffeur du ministre » qui enrichissent le recueil. Parmi elles, des textes de bien récente écriture à l'instar de « Covid-19 : des Shengenois chez les Kinois; Covid-19 : interdit d'afficher le taux de change ! et Covid-19 : masques des écoliers au Kivu ».

En lisant une à une les pages de « Bongolatrices », on y reconnaît l'empreinte de l'écrivain à la verve légendaire. Comme l'a souligné Jean-Marie Ngaki sur un ton admiratif : « À chaque ligne, on retrouve Yoka le poète, le maître

du verbe, à la verve inaltérable. Mais aussi le passeur de savoir, le rapporteur de la mythologie de chez nous ». La lecture de nouvelles de l'auteur, « Prince de sable » et « Le fossoyeur », offerte à la suite de la présentation de « Bongolatrices », l'ont confirmé. Baptisé par le Pr Joël Ipara, qui l'a tenue pour « l'une des plus vastes littératures alchimiques de notre saison », le recueil a été scellé par son vœu de voir son succès dépasser « les frontières nationales ». Ce, quitte à compter « des milliers de lecteurs en occident, en orient et en extrême orient ».

Nioni Masela

COUR CONSTITUTIONNELLE

Prestation de serment de trois nouveaux juges

Les trois juges nommés dernièrement, issus des institutions de la République, à savoir la présidence, le Parlement et les Cours et tribunaux (Conseil supérieur de la magistrature), ont prêté serment le 15 juin, au Palais du peuple.

Les juges ainsi nommés ont prêté serment sur pied de l'article 158 de la Constitution et de l'article 10 de la loi organique organisant la Cour constitutionnelle. Il s'agit de Christian Yuma Bahati, Sylvain Lumu Mbaya et Dieudonné Mandza Bondia, issus respectivement des cours et tribunaux, de l'institution présidence de la République et du Parlement. Ces juges assermentés complètent les trois postes de la Cour constitutionnelle restés vacants à la suite de la fin du mandat par décès et par tirage au sort constatés de leurs collègues en cours d'exercice pour constituer l'effectif de la Haute Cour qui est de neuf juges. Ce qui donne la latitude à cette haute juridiction du pays de siéger valablement, conformément aux prérogatives qui lui sont reconnues.

Après lecture de l'ordonnance de nomination, ces hauts magistrats ont, selon leur préséance, prêté le serment constitutionnel d'avant l'entrée en fonction. Le président de la République, en tant que magistrat suprême, a pris acte de leur prestation de serment dans une salle de congrès du Palais du peuple bondée. A noter que cette cérémonie de prestation de serment s'est déroulée devant des députés et sénateurs, des membres du gouvernement, des corps constitués et diplomatiques, et des forces vives de la nation.

Alain Diasso

NORD-KIVU

Olpa exige la restitution du matériel de Racom

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) s'est dit révolté par l'attaque de la Radio communautaire la voix de Mikenko (Racom), station émettant à Bunagana, cité frontalière située à Rutshuru, à plus de 90 km de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu.



OLPA

du Mouvement du 23 mars (M23), un groupe rebelle ayant pris le contrôle de cette cité après des affrontements armés avec les forces loyalistes. « Ces miliciens ont emporté du matériel de la radio (émetteur, douze panneaux solaires, deux mixeurs, huit ordinateurs, trois microphones, des générateurs et des décodeurs), réduisant le média au silence », a indiqué cette organisation.

Le logo de l'Olpa

L'Olpa condamne fermement l'acte irréfléchi contre la Racom qui constitue une atteinte grave au droit d'informer et d'être informé garanti par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il exige, par

conséquent, la restitution immédiate et inconditionnelle du matériel emporté par les assaillants. Les installations de la Racom, rappelle Olpa dans son communiqué du 14 juin, ont été prises d'assaut, la veille en début de soirée, par des miliciens

Celle-ci souligne que ces actes sont survenus peu après une demande de collaboration verbale des responsables du M23 adressée au dirigeant de la station. A l'en croire, le personnel de la radio a trouvé refuge en Ouganda, craignant des représailles.

Lucien Dianzenza



ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



ECOLE D'INGENIEURS / ISM DIGITAL CAMPUS Groupe ISM, leader et pionnier de la formation en Afrique de l'Ouest !

OSEZ L'EXCELLENCE

Informatique appliquée à la Gestion des entreprises- Technologie, Transport et Logistique • Développement Web
Électronique, Télécommunications et Systèmes embarqués • Génie logiciel • Ingénierie Réseaux et Systèmes
Mathématiques appliquées • Économétrie • statistique • Management des Projets • Big Data & Data Stratégie
Marketing digital • UX Design • Management et Sécurité des Systèmes d'information

☎ +229 33 884 76 77 ✉ info@ism.edu.sn 📍 +229 76 226 79 40 🌐 www.groupeism.sn

Galileo DC L AMBA

INSRIPTIONS AVERTIES ! **30** ans

Doumoussion Présente

SAMEDI 18
JUN 2022
DES 17h

5^{ème} Edition
URBAN Festival
BRAZZA

A l'esplanade de palais des Congrès /Brazzaville

Avec : Shan'L, MPR, Afara Tiena, Wayé
Diesel Gucci, DJ Amaroula, Key Kolos, Paternie Maestro, Jessy B

PAF **2 500 FR CFA**
10 000 CFA + Conso
50 000 CFA VIP Gold
1 bouteille champagne + petits - fours

PARTENAIRES

CLASS airtel DIRECT SOROM SUNSHINE ELBO SIMS

☎ 05 631 88 88

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité
INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO

MUSIQUE
KARPATT

GROUPE DE MUSIQUE JAZZ MANOUCHE,
ROCK ET CHANSON FRANÇAISE

JEUDI 16 JUN - 19H00
SALLE SAVORGNAN

ENTRÉE : 2 000 F

AMBADE DE FRANCE AU CONGO ragec AIRFRANCE MTN CANAL+ SFR

BRAZZA ACCUEIL

SOIRÉE RUMBA CONGOLAISE

à la Terrasse du Musée
Galerie du Bassin du Congo
Centre-ville (dans l'enceinte du journal Les Dépêches de Brazzaville)

17 JUN
de 18H à 22H

RÉSERVATION
05 556 86 01 / 04 479 69 50
brazzaaccueil@gmail.com

DJOSON PHILOSOPHE
& **SUPER NKOLO MBOKA**

Parade des sapeurs

PAF **10.000 FCFA**
une conso offerte

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

STARK
100% CONGOLAISE

NÉCROLOGIE



Les familles Ebouka-Babackas, Ikounga, Kambou, Mayanith et M. Steeven Moukoka-Kombo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, mère, nièce et petite-fille, Édith Anne-Marie Ebouka-Babackas, survenu le samedi 11 juin 2022, à Rennes, en France.

Le recueillement a lieu du mercredi 15 au samedi 18 juin 2022, de 15 heures à 21 heures, au n° 57 de la rue Yaoundé, à Poto Poto, Brazzaville.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

CAUSERIE-DÉBAT À PARIS

« Co-construire le numérique avec la diaspora congolaise de France »

En prélude à sa participation au rendez-vous annuel consacré à l'innovation technologique et aux start-up Viva Technology ou VivaTech à Paris Expo Porte de Versailles, l'organisation non gouvernementale Pratic Osiane invite les Congolais de France à une causerie-débat afin d'échanger sur l'évolution de l'écosystème numérique au Congo.

À l'initiative de Pratic, présidée par Luc Missidimbazi, en présence du ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, de «Tinda, Noki-Noki, Home-Tech», trois des quatre start-up venues représenter le Congo à Viva Tech, et de plusieurs invités, une causerie-débat, modérée par Splendide Lendongo autour du thème «Co-construire le numérique avec la diaspora», s'est tenue le 13 juin, en fin de soirée, au Restaurant les Deux Pianos, à Paris quinzième.

De par la teneur de la qualité des contributions et des récits de parcours d'affaires de quatre start-up lauréates «Osiane 2022», celle-ci s'est substituée en un véritable plaidoyer pour la mobilisation des Congolais de France afin de leur permettre de s'impliquer et de prendre en considération les évolutions de l'écosystème numérique si prometteur du Congo.

«Oui ! L'écosystème du numérique congolais connaît une croissance rapide, performante, au point de mettre en lumière un réel réservoir de talents numériques émergents et jusqu'alors inexploités», pouvait-on entendre lors de la plupart des prises de parole des intervenants vantant la mise en place perpétuelle d'un écosystème favorable à l'innovation et à la recherche et développement au Congo. Les chiffres sont évocateurs. Le plus édifiant à ce jour, c'est celui du taux de pénétration internet qui se situe à 40 %. Le constat de création de start-up est en progression.

Et, face à cette transformation digitale effective, le ministre des Postes, des Télécommunications



Le ministre Léon Juste Ibombo et l'équipe de la diaspora à l'issue de la causerie-débat du 13 juin 2022 à Paris 15e/Max

et de l'Économie numérique a confié qu'une loi a été déposée au Parlement pour mettre en place des cadres efficaces pour que la population puisse utiliser le numérique dans le respect de la liberté de chacun.

Ce pays d'Afrique centrale s'affiche comme celui à prendre en considération dans le secteur du numérique, que ce soit pour entreprendre, lancer son projet ou investir.

À l'origine de « cet écosystème prometteur », une volonté politique du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, incitant à miser sur la construction des infrastructures dans le domaine des technologies de l'information et de la communication et télécommunications et la formation des ressources humaines adéquates de qualité. Cette politique est inscrite aux plans gouvernementaux successifs de l'ancien Premier ministre, Clément Mouam-

ba, et de l'actuel, Anatole Collinet Makosso, et mise en œuvre par le ministre Léon Juste Ibombo.

Depuis lors, il appartient à la société civile, avec des associations telles que Pratic, de mener des initiatives associant les professionnels du numérique pour constituer une plateforme d'échanges, de réflexions et d'expositions sur les bonnes pratiques du numérique et de l'innovation. En avril dernier, Pratic a organisé son sixième Salon International des technologies de l'information et de l'innovation à Brazzaville.

Au-delà de cette plateforme, Pratic a élargi, au fur et à mesure, son périmètre d'action en signant, par exemple, avec le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des très petites, petites, moyennes entreprises et de l'artisanat (Figa) ou avec Obac capital,

une société de conseils stratégiques et financiers à vocation de banque d'affaires.

Dans son intervention, Yvon Eddy Steeve Mougany, conseiller du directeur du Figa, a expliqué comment cette structure publique entend mettre à profit des promoteurs d'idées de projets et des chefs d'entreprises de la diaspora dans le domaine du numérique, une panoplie d'outils de financement sur mesure.

De son côté, Obac capital, en partenariat avec Pratic, voudrait pérenniser le village start-up Osiane « Viso », avec une vision plus large, celle d'intégrer les six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et de la sous-région.

A Paris, Philippe Bouiti Viaudo, directeur associé du cabinet OBAC en charge du bureau de Pointe-Noire et du pôle Conseil stratégique

et financier, est venu proposer aux Congolais de France, porteurs de projets, Très petites entreprises et Petites et moyennes entreprises, l'accompagnement dans la construction de leur business plan et de leur stratégie d'entreprise, assurer leur formation à l'entrepreneuriat à titre gracieux au rythme des chapitres proposés et également créer avec eux une communauté de stratèges d'entreprise dans le monde francophone afin de développer des retours d'expérience (benchmarking).

De cette causerie-débat, il est ressorti que, vu leur stupéfaction vis-à-vis de l'évolution galopante de l'écosystème numérique, les attentes de la diaspora ont été satisfaites.

« Il est temps de participer à la co-construction du Congo en développant les contenus », a lancé Luc Missidimbazi. Car, a-t-il dit, « une enveloppe de 200 millions de dollars est à la disposition des start-up. Si les compétences ne sont pas sur place au Congo, nous devons les rechercher auprès de la diaspora ».

Et Léon Juste Ibombo de relayer : « comme les quatre start-up représentant les couleurs du Congo, compatriotes de l'étranger, osez le développement du numérique dans votre pays d'origine ! ».

Cette approche avait déjà été amorcée lors du premier Forum de recrutement de la diaspora congolaise, sous le patronage du ministre de la Jeunesse, des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante, Hugues Ngouélondélé, les 9 et 10 novembre de l'année dernière, au Palais des congrès d'Issy-les-Moulineaux.

Marie-Alfred Ngoma



**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

**Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!**

**Brazzaville
ETOUMBI - KELLE**
tous les

MARDIS

SAMEDIS



**Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO**
tous les

JEUDIS

DÉCENTRALISATION

Opérationnaliser la charte de l'Union africaine sur les valeurs et les principes

La problématique a été au cœur de la formation organisée, du 30 mai au 10 juin dernier, à Cape Town, en Afrique du Sud, par l'Institut Dullah Omar de l'université du Cape (University of Western Cape) et l'université d'Addis-Abeba, sur le thème « La bonne gouvernance dans les villes africaines ».

Regroupant vingt-cinq professionnels et activistes africains venus de plusieurs pays, la formation visait à donner du contenu, à promouvoir et à contribuer à l'opérationnalisation de la charte de l'Union africaine sur les valeurs et les principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local, adoptée en 2014 à Malabo, en Guinée équatoriale. La République du Congo, qui a signé cette charte en 2017, a été représentée à Cape Town par Florian Koulimaya, agent du ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la participation des maires de Lusaka (Zambie), Manzini (Eswatini), Windhoek (Namibie), Bulawayo (Zimbabwe), Belize city (Belize), Wum (Cameroun) et Adenta (Ghana). Chaque maire a, en effet, exposé sur la gouvernance locale en sus des challenges auxquels ils font face.

Les professeurs d'université, experts en droit international et constitutionnel, ont, quant à eux, développé des communications portant sur divers

sous-thèmes. Il s'agit, entre autres, de la mondialisation et du localisme ; l'urbanisation et l'épineux problème relatif à l'informalité ; le droit à la ville ; la structuration des villes ; la démocratie. Ils ont aussi exposé sur les défis des villes en ce qui a trait au changement climatique et au développement économique des villes. Des sous-thèmes associés à des cas d'études de certaines villes comme Cape Town, Kinshasa, Nairobi, Dar Es Salam, Addis-Abeba et Lagos.

« Il ressort de toutes les discussions que pour une décentralisation performante et dynamique, le principe d'autonomie de gestion des villes et de partage de pouvoir entre les gouvernements locaux et le gouvernement central sont des conditions sine qua non. Aussi, il semble pertinent d'implémenter le principe de subsidiarité afin de responsabiliser encore plus les gouvernements locaux et de renforcer leur supervision, sachant qu'ils exercent souvent une série de fonctions du gouvernement central qui leur sont déléguées par ce dernier, sous son contrôle, sa direction et



Florian Koulimaya et les participants DR jets d'urbanisation et de gérer leurs administrations », a-t-il conclu.

son examen; ce qui les rend responsables de la bonne exécution de ces fonctions », a résumé le représentant congolais, sélectionné parmi les vingt-cinq participants sur près de 325 candidatures reçues.

Détenteur d'un master en management des institutions publiques à HEC Liège, en Belgique, Florian Koulimaya a également souligné la nécessité de rapprocher au mieux les gouverneurs des gouvernés, dans le dessein de répondre avec promptitude et efficacité aux besoins de la population et de participer à la capture du dividende démographique. Car si toutes les décisions sont centra-

lisées, les priorités le sont aussi, a-t-il poursuivi.

Conscient du fait que le profil des acteurs locaux semble être un levier important pour l'implémentation de la décentralisation, Florian Koulimaya entend proposer au gouvernement l'extension de cette école africaine au Congo. Le but étant de renforcer les capacités des acteurs de la territoriale et des élus locaux, le cas échéant. « En matière de développement économique local, les taxes municipales en sus des donations prévues par les textes réglementaires doivent permettre aux gouvernements locaux de réaliser leurs pro-

Notons que la prochaine formation se déroulera à Addis-Abeba, en 2023, toujours en langue anglaise. L'édition 2022 a réuni des participants venus, entre autres, du Kenya, de l'Éthiopie, de la Tunisie, du Sud Soudan, du Lesotho, du Malawi, du Liberia, de la Sierra Leone, du Botswana, de l'Ouganda, de la Zambie, du Zimbabwe, de la Mozambique, du Congo, de la République démocratique du Congo, du Sénégal, du Togo, du Bénin, de l'île Maurice, de l'Eswatini.

Parfait Wilfried Douniama

DIASPORA

Rencontre citoyenne à Nancy sur l'engagement des Congolais

À l'initiative de Marien Fauney Ngombé, la ville de Nancy, en France, a abrité une session « Rencontres citoyennes sur l'engagement ».

Dans le cadre des ateliers citoyens (ACC), les Congolais de Nancy et amis du Congo se sont retrouvés, le 11 juin dernier. En invité d'honneur, Marien Fauney Ngombé, président des ACC, avec pour modérateur, Georges Bitsindou.

Tout comme la précédente édition tenue en avril dernier, à Paris, cette rencontre, co-organisée avec les associations des étudiants congolais de France (l'AESC-Nancy) et celle des étudiants et stagiaires congolais de Nancy, avait pour objectif de réunir les jeunes Congolais en général, et plus particulièrement les étudiants, sur la thématique de l'engagement scindé en trois volets, à savoir l'engagement associatif, l'engagement entrepreneurial et l'engagement citoyen tout court.

Après le mot d'usage de Dinol Ngoka, président de l'AESC-Nancy, les échanges ont permis d'éta-



Des Congolais de Nancy à l'issue des échanges DR

blir l'interactivité questions-réponses avec l'assistance, et de suivre avec attention et grand intérêt le récit de Viviane Okouma Mbella née Tchichelle, consultante environnementaliste et responsable sociétale des entreprises.

À l'issue de la rencontre, les participants se sont dits impressionnés sur le sens de l'engagement dans sa globalité. Ils ont confié avoir compris ce qu'est l'engagement associatif, entrepreneurial et citoyen. De quoi inciter l'initiateur de ces rencontres à continuer dans cette lancée.

D'ores et déjà, de prochaines sessions de rencontres citoyennes sur l'engagement sont prévues et les dates seront communiquées ultérieurement. Un barbecue au parc de brabois a clos cette session de Nancy.

Marie Alfred Ngoma

GUERRE EN UKRAINE

Xi Jinping réaffirme son soutien à Vladimir Poutine

Le président chinois, Xi Jinping, a réaffirmé, le 15 juin, sa proximité avec son « vieil ami » Vladimir Poutine, malgré la guerre en Ukraine, au risque de crispier les relations entre Pékin et les Occidentaux.

Face à la résistance ukrainienne et à l'unité des démocraties occidentales, qui ont pris des sanctions sans précédent contre elle, la Russie ne peut compter que sur la puissance chinoise pour échapper à un isolement économique total.

A plusieurs reprises, les puissances occidentales ont mis en garde Pékin contre tout soutien au régime du président russe, Vladimir Poutine, qui permettrait à Moscou d'atténuer l'impact des sanctions.

Mercredi, au cours d'un échange téléphonique, le président chinois a assuré l'homme fort de Moscou du soutien de Pékin en matière de « souveraineté » et de « sécurité ». « La Chine est disposée à poursuivre avec la Russie le soutien mutuel sur les questions de souveraineté, de sécurité, ainsi que sur d'autres questions d'intérêt fondamental et préoccupations majeures », a indiqué Xi Jinping à son homologue russe, selon des propos cités par l'agence de presse Chine nouvelle.

Le compte-rendu de l'échange, qui intervient le jour du 69e anniversaire du président chinois, ne lie toutefois ces propos à aucun exemple précis, comme l'Ukraine ou Taïwan.

Le dernier appel connu entre les deux dirigeants remontait à fin février, au lendemain de l'invasion de l'Ukraine par les forces russes. La Chine se refuse depuis l'intervention du 24 février à employer le mot « invasion » pour décrire l'opération militaire lancée par Moscou, et rejette la faute sur les Etats-Unis et l'Otan.

Proche du Kremlin, avec qui il veut faire front commun contre les Etats-Unis, le pouvoir chinois s'est, par ailleurs, abstenu de condamner l'invasion russe.

« Amitié sans limite »

« En dépit des bouleversements mondiaux, les relations entre la Chine et la Russie ont maintenu une bonne dynamique de développement », a estimé Xi Jinping, appelant à « une coordination stratégique plus étroite »

Pékin-Moscou. Le président chinois a également exposé sa vision pour mettre un terme à la guerre en Ukraine. « Chaque partie doit promouvoir une solution appropriée » et « de manière responsable », a insisté le président chinois, précisant que son pays était prêt à jouer un rôle.

Depuis le début de la guerre en Ukraine, aucun appel n'a toutefois été rendu public entre Pékin et le président Zelensky.

Le président chinois n'a jamais caché sa proximité avec Vladimir Poutine, qualifié de « vieil ami ».

Depuis l'arrivée au pouvoir du président Xi Jinping en 2012, les deux hommes se sont rencontrés à plus de trente reprises.

La dernière rencontre en date remonte au mois de février. Il s'agissait alors du premier tête-à-tête depuis le début de la pandémie en 2020.

Trois semaines avant le début de la guerre, Xi Jinping avait reçu Vladimir Poutine à Pékin, en marge des Jeux olympiques d'hiver 2022.

RISQUE DE PÉNURIE DE BLÉ EN AFRIQUE

Le président ivoirien s'en préoccupe

Le président ivoirien, Alassane Ouattara, s'est dit préoccupé par la poussée inflationniste et le risque de pénurie de plusieurs produits comme le blé en Afrique.

« Nous sommes préoccupés, c'est le moins que je puisse dire, par le ralentissement de la croissance mondiale et la disponibilité pour l'Afrique de certains produits comme le blé, les engrais et bien sûr par la poussée inflationniste », a déclaré le chef de l'Etat ivoirien, à l'ouverture de l'Africa CEO Forum, sommet économique réunissant 1 500 chefs d'entreprises et décideurs politiques à Abidjan.

Il a notamment cité l'exemple de l'Inde qui a interdit les exportations de blé mi-mai. « Une telle situation inflationniste pousse les gouvernements et les entreprises à réévaluer leur dépendance aux réseaux internationaux. C'est réellement une remise en cause de la mondialisation et de la notion du commerce mondial. Cette situation a été accentuée par la crise en Ukraine », a-t-il ajouté.

Avant même la guerre en Ukraine, l'insécurité alimentaire s'était accentuée dans le monde en raison des conflits, des crises climatiques et économiques. Mais le conflit russo-ukrainien a aggravé la crise, les deux pays assurant à eux seuls 30% du commerce mondial de blé. Et avec la guerre, les prix de l'énergie, des aliments et des métaux ont flambé.

« Cette convergence des crises offre au continent africain une occasion unique d'opérer les changements structurels nécessaires à la transformation de nos économies », a de son côté affirmé Makthar Diop, directeur général de la Société financière internationale, une branche de la Banque mondiale.

L'Africa CEO Forum doit notamment mettre l'accent sur la souveraineté économique du continent africain.

D'après AFP

PUBLI-INFO

Les MTNers offrent aux jeunes congolais les moyens de stimuler la reprise économique

Suspendu pendant deux ans pour des raisons sanitaires liées à la covid-19, le programme de volontariat de MTN, dénommé 21 Days of Y'ello Care, a repris.



Depuis 2007, le groupe MTN organise chaque année, du 1er au 21 juin, des activités sociales à fort impact qui participent à l'autonomisation de nos communautés locales.

« Donner aux communautés les moyens de stimuler la reprise économique » est le thème du programme « Y'ello Care 2022 ». L'objectif recherché est l'amélioration des compétences des communautés locales afin

de stimuler la reprise économique en mettant l'accent sur l'acquisition des compétences numériques pouvant favoriser la création d'emplois et l'autonomisation des jeunes.

« En nous basant sur la stratégie du groupe MTN, ambition 2025, MTN Congo mettra un focus sur le développement des compétences dans le domaine du numérique, avec pour principale cible les femmes et les per-

sonnes vivant avec handicap », a assuré M. Ayham Moussa, directeur général de MTN Congo.

C'est ainsi que ces vendredi 17 et lundi 20 juin 2022, les agents de MTN Congo animeront des master classes à l'université Denis-Sassou-N'Guesso de Kintélé, au centre de formation C-TECH (sis à l'immeuble Dabo, au rond-point de Poto-poto) et dans l'auditorium du rectorat de l'Université

Marien-Ngouabi.

Les jeunes femmes ainsi que les jeunes hommes, âgés de 18 à 35 ans et intéressés par les métiers du numérique, sont donc invités à participer massivement à ces master classes dont l'objectif est de renforcer leurs compétences et capacités dans le domaine de la création des contenus digitaux.

MTN, everywhere you go

RÉGIES FINANCIÈRES

Deux hôtels des impôts inaugurés à Brazzaville

L'hôtel des impôts de l'arrondissement 1 Makélékélé et celui du septième arrondissement Mfilou ont été officiellement mis en service, le 14 juin, par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Servant de guichet fiscal unique, chaque hôtel des impôts abrite des services de l'administration fiscale, du Trésor public et de la Banque postale du Congo.

La mise en service des deux établissements publics s'inscrit dans le cadre d'un projet de construction de dix hôtels des impôts à travers le pays ; le tout premier ayant été inauguré le 28 mai dernier, à Loandjili, dans le quatrième arrondissement de Pointe-Noire. L'hôtel des impôts de Mfilou est construit selon le modèle de type 1, soit un rez-de-chaussée et R+1), tandis que celui de Makélékélé plus vaste est de type 2 (rez-de-chaussée et R+2).

La nouvelle administration fiscale de Makélékélé, qui a accueilli la cérémonie d'inauguration, est bâtie sur un terrain rectangulaire de 650m² ; le bâtiment a une emprise au sol de 208m² et dispose d'une surface bâtie et exploitable de 555m². Par exemple, le rez-de-chaussée comporte le grand hall pour l'accueil, le bureau des responsables et deux bureaux de type Open Space, ainsi que de l'unité de collecte et



Photo de famille des officiels/DR

de sécurisation des fonds composée de deux bureaux des responsables et de deux caisses, réservée à la Banque postale du Congo.

Le premier étage du bâtiment, dédié aux agents des impôts et du Trésor public, est composé de sept bureaux, dont trois pour les responsables, trois autres bureaux de type Open Space, la grande salle de travail en groupe pour 16 agents,

deux locaux techniques. Le deuxième étage de l'hôtel des impôts de Makélékélé est destiné uniquement aux agents des impôts, soit deux bureaux des responsables rattachés au chef de service, la grande salle de réunion de cinquante places.

Selon le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuilles publics, Rigobert Roger Andély, l'inauguration des deux établissements

de service fiscal comporte un aspect symbolique fort : les services d'impôts à Makélékélé et Mfilou ne disposaient pas de siège depuis une longue période de 30 ans. Mais le plus important à retenir est la modernisation de l'administration fiscale permettant la traçabilité des opérations et la sécurisation de la collecte des recettes de l'État.

« La construction des hô-

tels d'impôts s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail des agents des impôts et du Trésor public. Elle permet d'installer ce que j'appelle « la tripléte vertueuse » au même endroit : Les services des impôts, chargés de l'assiette, la liquidation et de la mise en recouvrement. La Banque postale du Congo, chargée de l'encaissement, avant reversement intégral des ressources collectées au Trésor : Le Trésor public, qui délivre les quittances et qui est le destinataire ultime de ces ressources », a indiqué Rigobert Roger Andély.

Pour le gouvernement, la réforme des régies financières devrait se poursuivre dans un contexte de rareté de ressources publiques et la nécessité de mobiliser des fonds propres pour le financement du Plan national de développement 2022-2026.

Fiacre Kombo

COMMUNE DE KINTÉLÉ

Le Club 2002 PUR présente ses candidats aux élections locales

Le président de la fédération du Pool du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (Club 2002-PUR), Fortuné Nganga Bouesso, a assisté, le 10 juin à Djiri, à la cérémonie de présentation aux militants de cette organisation de la liste des candidats aux élections locales de juillet pour la commune de Kintélé.



Des candidats du Club 2002 PUR aux locales à Kintélé/Adiac

Vingt-cinq candidats ont été présentés aux militants et sympathisants du Club 2002 PUR dont la tête de liste est Patrick Mata, président communal de ce parti dans la commune de Kintélé. Ils avaient été intronisés lors d'une assemblée générale tenue le 11 septembre 2020.

« Le bureau exécutif national du Club 2002 PUR s'aligne dans la logique du parti en respectant les accords politiques de la majorité présidentielle qui conduisent le parti à ne se positionner qu'à l'élection locale et à soutenir les candidats de la plateforme présidentielle à l'élection législative 2022 », a indiqué Patrick Mata.

Au terme du port d'écharpes, ces candidats aux élections locales pour le compte du Club 2002 PUR à Kintélé ont été congratulés par Cleish Atipo Ngapi, secrétaire national chargé à la mobilisation et par le président de la fédération du Pool du Club 2002, Fortuné Nganga Bouesso.

Fortuné Ibara

LÉGISLATIVES ET LOCALES À KÉLLÉ

Richard Ossa appelle ses soutiens à l'apaisement

Pour apaiser la tension préélectorale qui prévaut actuellement à Kéllé, dans la Cuvette-Ouest, le président de l'association Bic rouge, Richard Ossa, a réuni, le 13 juin, la diaspora de la localité à Brazzaville pour attirer son attention sur des comportements barbares lors des élections.

Des centaines de filles et fils de Kéllé ont répondu présent en nombre à l'appel du président de l'association Bic rouge. A l'occasion, Richard Ossa, imbu des valeurs démocratiques, a rappelé à ses partisans les règles qui fondent l'État de droit. S'agissant du climat morose qui prévaut dans la localité de Kéllé à l'orée des élections législatives et locales des 4 et 10 juillet prochains, le candidat investi de l'association Bic rouge a exhorté ses nombreux partisans à ne pas céder à la provocation des challengers.

« Je vous ai réunis ici pour vous informer que je suis officiellement candidat aux législatives et locales à Kéllé, notre chère localité. La Direction générale des affaires électorales n'a retenu que deux candidats dans cette circonscription électorale unique. Pour ce faire, nous devons nous mobiliser pour



La diaspora de Kéllé rendant publique sa déclaration/Adiac

garantir à nouveau notre victoire. Ne prêtez pas attention aux invectives de nos adversaires, au risque de tomber sous le coup de la loi. Notre victoire sortira uniquement des urnes, de manière réglementaire », a souligné Richard Ossa à la diaspora de Kéllé, en langue du terroir.

De leur côté, les filles et fils de Kéllé ont publié, lundi, une déclaration dans laquelle ils ont appelé à créer un socle autour du candidat investi.

« Nous, filles et fils de Kéllé vivant à Brazzaville, sommes contents de la validation de la candidature de Richard Ossa aux élections législatives et locales des 4 et 10 juillet 2022. Mais nous attirons l'attention des oiseaux de mauvais augure qui veulent toujours saper l'expression démocratique. Invitons le candidat à s'armer de courage et de détermination », relève la déclaration lue par Guy Léonard Ewono.

Firmin Oyé

SANTÉ

L'opticien Emmanuel Brouiller participe à une expédition de dépistage visuel au Congo

Le consul honoraire du Congo à Dieppe, en France, Emmanuel Brouiller, avec l'aide de ses amis à Pointe-Noire, s'est rendu auprès des patients dans des villages de la forêt du Mayombe.



Emmanuel Brouiller, docteur des yeux DR

L'expédition d'Emmanuel Brouiller a été filmée et diffusée dans l'émission "Grands reportages" « De la brousse africaine au Grand nord : des médecins pas comme les autres », du 29 mai dernier sur TF1.

Lors de cette diffusion, la caméra s'est portée sur certains médecins qui exercent en ville, d'autres à la campagne et d'autres encore au bout du monde. Le choix du consul honoraire a été d'aller au fin fond du Congo Brazzaville.

Et pourtant, Emmanuel Brouiller n'est pas médecin mais opticien à Dieppe. En Afrique, on l'appelle le « Docteur des yeux », car il est l'un des rares à s'enfoncer si loin dans la brousse pour soigner.

Lors de son séjour courant le mois de mai, il s'est rendu à Banda et ses environs, quatre semaines avec, dans ses valises, quatre cents paires de lunettes. De vieilles paires qu'il a récupérées auprès de ses clients Français et remises en état, le tout à ses frais. « Je finance moi-même cette expédition, mais sans l'aide de mes amis à Pointe-Noire, cela ne serait pas possible », avait-il laissé entendre.

Pour la première fois, il a été amené à conduire un 4x4 sur les pistes défoncées et boueuses du Congo. Son objectif : faire du dépistage visuel dans les villages reculés et surtout distribuer ses lunettes à ceux qui n'ont jamais eu accès à un opticien de leur vie.

Marie Alfred Ngoma

VIE ASSOCIATIVE

L'Unhaco en assemblée générale élective

Les membres de l'Union nationale des associations des personnes handicapées du Congo (Unhaco) se réunissent, depuis le 14 juin à Brazzaville, en assemblée générale élective pour la mise en place de leurs nouvelles instances dirigeantes.

La sixième assemblée générale élective de l'Unhaco a pour thème « Leadership et participation des personnes vivant avec handicap pour construire un monde post-covid-19 inclusif, accessible et durable : renforçons notre action pour garantir un avenir prospère aux personnes vivant avec handicap du Congo ».

Pendant deux jours, les participants vont examiner les documents de base afin de mettre en place les nouvelles instances qui guideront l'organisation pour un mandat de cinq ans. Les travaux de cette assemblée générale ont été ouverts par le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Eugène Ikounga. Il a rappelé, à cette occasion, que la personne vivant avec handicap occupe une place de choix au ministère, justifiant ses propos par l'intégration des personnes handicapées dans la politique nationale d'action sociale et dans sa mise en œuvre; le processus de révision de la loi du 22 avril 1992, portant protection et promotion de la personne handicapée; le recrutement de la personne handicapée à la fonction publique.

Pour sa part, le secrétaire exécutif national sortant de l'Unhaco, Jean de Dieu Goma, a rappelé les réalisations de l'organisation. Parmi celles-ci, la participation à tous les forums politiques organisés au pays, la participation à l'amendement de la loi type africaine initiée par les parlements africains, l'élaboration d'une loi en faveur des personnes handicapées...

« Au moment où nous allons vers l'option de passer le témoin à la nouvelle génération, il nous faudra désormais fixer notre vision vers la formation et la requalification des animateurs de nos différentes instances afin de les inciter à une culture de la prise d'initiatives et de renforcement des capacités pour l'atteinte des résultats », a-t-il dit.

L.G.O.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Tout est prêt pour la tenue du baccalauréat le 21 juin

Après sa visite dans les services de la Direction des examens et concours (DEC) ainsi qu'à l'atelier de fabrication du matériel didactique à l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (Inrap), le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a assuré que les épreuves du baccalauréat général, session de juin, débiteront le 21 sur toute l'étendue du territoire national.

Le but de la visite du chef du gouvernement a été de constater le niveau d'avancement du travail de préparation, à une semaine du baccalauréat général, et des différents examens d'Etat, au titre de l'année scolaire 2021-2022.

Dans l'ensemble, toutes les conditions sont réunies pour le bon déroulement du baccalauréat général sur toute l'étendue du territoire national. « Je suis heureux de constater qu'à la faveur de l'amélioration des conditions de travail, de la préparation, de la production de documents, la reconnaissance des malles par les membres du jury, tout est prêt », a déclaré le Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Il a, par ailleurs, noté les avancées significatives observées

dans le domaine du numérique, notamment en matière de traitement des listes des candidats et des actes de préparation. Des avancées rendues possibles grâce à l'amélioration des conditions de travail entreprise par l'équipe d'organisation des examens sous l'égide du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation.

Le chef du gouvernement n'a pas caché sa satisfaction de constater que l'équipe pédagogique du baccalauréat a mis en place un mécanisme permettant de connaître, en avance, la disposition des candidats dans les salles de classe.

Anatole Collinet Makosso a indiqué à cette même occasion que le travail fourni par

l'Inrap montre son rétablissement dans ses missions d'organe de fabrication et de production de matériel didactique. D'après lui, l'Inrap met le ministère à l'abri du stress avec les fournisseurs dans l'établissement des fiches d'anonymat, copies d'examen ainsi que dans la surenchère des opérateurs économiques. En rappel, l'année dernière au baccalauréat général, le département du Kouilou a occupé le premier rang avec un taux de réussite de 65,91%, suivi de la Cuvette-Ouest : 58,90%. Brazzaville, loin au bas du tableau, réalisait 35,63% tandis que Pointe-Noire, en dernière position, totalisait 28,40%. Il reste donc à savoir quel département arrivera en tête cette fois-ci.

Lydie Gisèle Oko

EXAMENS D'ETAT

L'Apeec conscientise parents et élèves à lutter contre la fraude scolaire

Le bureau exécutif de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec) a rendu publique, le 13 juin à Brazzaville, une déclaration interpellant les responsables de familles à jouer leur partition en luttant contre la fraude en période des examens d'Etat et de fin d'années scolaire.

Réitérant les obligations parentales et commentant l'arrêté 3949 du 26 mai 2017, l'Apeec demande d'interdire aux enfants candidats aux examens d'Etat de sortir des domiciles durant cette période avec les téléphone portables, tablettes, ordinateurs et calculatrices programmables.

Dans sa déclaration, l'Apeec suggère aux parents de veiller strictement au port par le candidat de l'uniforme scolaire dès le domicile et à la nécessité pour les candidats de s'abstenir ou d'éviter de participer à la vente ou achat des épreuves à la veille ou lors du déroulement des examens ainsi qu'à la constitution des laboratoires de traitement des sujets.

L'organisation parentale répète aux candidats de rejeter toutes propositions monnayées, substitution irrégulière, frauduleuse des copies ou injection des fiches d'anonymat venant de l'extérieur pendant la saisie informatique des notes.

L'arrêté 3949 du 26 mai 2017 commenté par la déclaration interdit aux candidats aux



Les membres du bureau de l'Apeec lors de la déclaration

examens d'Etat, entre autres, de s'engager dans la transhumance organisée, d'avoir tout support de tricherie,... En revanche, l'organisation associative recommande au gouvernement d'assurer, durant la période des examens d'Etat, la sécurité des élèves candidats, de canaliser les communications électroniques et de mettre sous contrôle les marchés de fortune.

Par ailleurs, l'Apeec a convié les

jurys, membres du secrétariat, surveillants de salle, agents de la force publique, directions des systèmes d'information et communication ainsi que les promoteurs d'établissements privés et autres à oeuvrer davantage pour endiguer le fléau de la fraude au risque de subir les sanctions, conformément aux articles 7 et 8 de l'arrêté interministériel susmentionné.

Fortuné Ibara

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

Les étudiants édifiés sur les enjeux climatiques

La ministre de l'Economie forestière et de l'Environnement, Rosalie Matondo, a interagi le 11 juin dernier à Kintélé, dans le département du Pool, avec les étudiants et les enseignants de l'Université Denis-Sassou-N'Guezzo (UDSN) sur les efforts faits par le Congo pour la réduction des gaz à effet de serre (Ges).

Au cours de la conférence-débat sur le thème « Les enjeux du changement climatique en Afrique et dans le monde : les négociations internationales sur le climat lors des différentes conférences de Paris (COP) », la ministre de l'Economie forestière a indiqué que le Congo n'est pas passif sur les enjeux du climat. Le pays a participé, entre autres, à la ratification des conventions internationales et à la gestion durable des forêts pour atténuer les effets liés aux changements climatiques, à travers le reboisement en créant des puits de carbone.

Dans le cadre de la préservation de la planète, Rosalie Matondo a fait part de l'importance des cent neuf recommandations de Stockholm publiées pour assurer un développement moins carboné et celle de l'article 6 de l'Accord de Paris.

Elle a largement développé sur la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, qui est une des trois conventions adoptées lors du Sommet de la terre de Rio, en 1992, avec la Convention sur la diversité biologique et la Convention sur la lutte contre la désertification. La ministre a rappelé que les pays développés et moins développés ont des engagements par rapport



à cette convention, notamment la production d'une communication nationale et le transfert des compétences. « Au Congo, toutes les conventions internationales en matière de préservation du globe terrestre sont ratifiées dès que l'Assemblée nationale les adopte.

Je suis contente de savoir que les responsables de cet établissement ont une ambition de former les cadres de demain sur les enjeux climatiques », a-t-elle ajouté.

Dans son propos, Rosalie Matondo a également indiqué qu'il est de son devoir d'échanger avec les étudiants qui doivent comprendre que les inondations répétitives, le décalage saisonnier sont la cause

des changements du climat. En revanche, le Programme national de foresterie, le clonage des eucalyptus, l'aménagement forestier, le projet Redd+ Pikounda au Congo contribuent à atténuer les gaz à effet de serre.

Elle a apporté des éclaircissements sur le marché du carbone qui est un système d'échange de droits d'émissions de gaz à effet de serre, de crédits carbone et de quotas carbone. Selon le rapport 2020 de l'« International Carbon Action Partnership », vingt et un marchés du carbone ont été mis en place et vingt-quatre autres sont en cours de développement ou en projet.

Le marché du carbone n'est qu'une

Au centre, la ministre Rosalie Matondo. Adiac des options qui existent pour donner un prix au carbone. Il a été porté par le monde industriel qui préférerait cette solution recourant au marché, plutôt qu'une simple taxe carbone. Après une phase de jeunesse en rapide croissance et un portage fort par l'Europe, le marché européen s'est effondré et est resté déprimé depuis la crise de 2008 jusqu'au début 2017. Mais la réforme du marché du carbone, adoptée en 2017, a fait bondir le prix du carbone qui a quadruplé en un an.

« Le Congo peut vendre son crédit carbone. L'Université Denis-Sassou-N'Guezzo peut créer un bureau d'étude pour le crédit

carbone », a commenté Rosalie Matondo, avant d'encourager les étudiants que les portes des laboratoires de géomatique ainsi que celles d'aménagement et d'inventaire sont ouvertes pour leurs travaux d'analyse et de recherche, sans oublier les cent hectares de forêt consacrés aux recherches.

De l'avis de Junior Ambou, étudiant à l'Institut supérieur des sciences géographiques environnementales et aménagement, cette conférence-débat a été pour les apprenants un complément de connaissances. « Cet échange nous a été bénéfique, parce qu'il a boosté nos connaissances en nous apportant d'autres. Nous avons compris comment le crédit carbone peut générer des fonds au bénéfice d'une institution ou d'un pays. », a-t-il indiqué.

Enfin, deux experts congolais en matière de climat, respectivement Georges Bounzanga et François Mankessi, ont expliqué que le mécanisme pour la Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation forestière (Redd+) fait partie des solutions pour contribuer à diminuer jusqu'à zéro les émissions des gaz à effet de serre au Congo.

Fortuné Ibara



Centre Inter-Etats d'Enseignement Supérieur en Santé Publique d'Afrique Centrale
BP :1536 BRAZZAVILLE -Congo Tél /Fax : 00242 22 611 27 30 / 06 631 92 11 E-mail : contact@ciespac.org
Site web : www.ciespac.org

AVIS D'APPEL D'OFFRES

1- Objet

Centre Inter Etats d'Enseignement Supérieur en Santé Publique d'Afrique Centrale (CIESPAC), sis Route Nationale N°2, MIKALOU 2, entre le lycée Thomas Sankara et le pont de MIKALOU, Institution spécialisée de la CEMAC dans le domaine de la formation en Santé Publique, lance un appel d'offres ouvert pour les travaux de réhabilitation de son amphithéâtre, des salles de cours et du laboratoire, répartis en deux lots.

Lot 1 : Travaux d'aménagement de l'amphithéâtre

Lot 2 : Travaux d'aménagement des salles de cours et du laboratoire

2- Retrait de dossier

Les dossiers de consultation des entreprises sont à retirer contre une somme **non remboursable de deux cent cinquante mille (250.000) francs** et contre un récépissé, auprès du secrétariat de la Direction Générale du CIESPAC, pendant dix (10) jours ouvrables de 8h00 à 12h00 à compter de la date de la publication de l'offre.

3- Visite du site

La visite guidée du site des travaux, réservée aux entreprises ayant retiré le dossier de consultation, aura lieu, à l'adresse sus indiquée, les 13 et 14 juillet 2022, à 11 heures précises.

4- Remise des offres

Les offres seront déposées au secrétariat de la Direction Générale du CIESPAC contre un récépissé indiquant la date et l'heure du dépôt au plus tard le 03 août à 12h00 précises.

5- Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire, les soumissionnaires pourront s'adresser au Secrétariat de la Direction Générale du CIESPAC Tél : +242 06 631 92 11 ou bien au service en charge de la Gestion logistique du CIESPAC. Tél : +242 06 622 41 48 de 8h à 13h00.

Le contact par mail se fera à l'adresse suivante : contact@ciespac.org

Fait à Brazzaville, le 13 juin 2022

Le Directeur Général

(Signature)



Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

(relance)

RECRUTEMENT D'UNE FIRME POUR REALISER LES ETUDES RELATIVES AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT, D'EQUIPEMENT ET LA SUPERVISION DE LA SALLE D'ARCHIVES MODULABLE

L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques (ARPCE) invite les entreprises ou groupement d'entreprises éligibles à manifester leur intérêt pour réaliser les « études relatives aux travaux d'aménagement, d'équipement et la supervision de la salle d'archives modulable du siège de l'ARPCE ».

Sont éligibles, les entreprises ou groupements d'entreprises constitués conformément à la législation Congolaise.

Les entreprises intéressées peuvent déposer leur dossier de présélection, en s'adressant au Chef de projet à l'adresse suivante: Agence de Régulation des Postes et des Communications Electroniques, 91 bis, Avenue de l'Amitié, Centre - Ville, Brazzaville, B.P. :2490, « études relatives aux travaux d'aménagement, d'équipement et la supervision de la salle d'archives modulable du siège de l'ARPCE », au plus tard le 20 juin 2022 à 14H00.

Le dossier de candidature doit être accompagné du dossier fiscal à jour et de toutes preuves attestant de l'expérience du postulant.

Les entreprises présélectionnées seront invitées à soumettre leurs propositions techniques et financières après établissement de la liste restreinte.

Fait à Brazzaville le 02 juin 2022

Le Directeur Général

(Signature)
Louis-Marc SAKALA.



COOPÉRATION MILITAIRE

Quatre nouveaux attachés de défense accrédités au Congo

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a présidé, le 14 juin à Brazzaville, la cérémonie d'accréditation des attachés de défense près les ambassades des Etats-Unis d'Amérique, du Maroc, du Nigeria et du Sénégal en République du Congo.

Nommé attaché de défense et chef de mission militaire près l'ambassade des Etats-Unis en République du Congo, le lieutenant-colonel Joshua H. Thyer est officier logisticien de l'armée américaine. Il a suivi, entre autres, les formations ci-après : cours d'officiers, cours de capitaine des carrières logistiques à Fort Lee, en Virginie ; cours de qualification des opérations de soutien, de l'information militaire à Fort Bragg, en Caroline du Nord ; cours de maîtrise sur les études de sécurité nationale à l'Université de la défense nationale au centre John F. Kennedy et à l'Ecole spéciale de guerre de Fort Bragg d'août à mai 2012. Il a, entre autres, assuré les fonctions de chef de peloton et officier exécutif de l'Ecole de survie de l'armée américaine à Fort Rucker, en Alabama.

Né le 16 août 1972, à Meknès, au Maroc, le colonel Youness Senhaji est entré en service en date du 1er août 1990. Il a suivi une formation en infanterie et a été par la suite sélectionné pour un cours supérieur de défense. De même, il a assuré les fonctions de chef de division au sein de l'état-major général



Charles Richard Mondjo posant avec des attachés de défense accrédités au Congo

des Forces armées royales du Maroc.

Pour sa part, le capitaine de vaisseau Abimbola Opeyemi Agunbiade, né le 19 avril 1977,

lège de Lagelu, au lycée scientifique de Wesley en Ibadan et à l'académie de défense nigériane de Kaduna comme membre du 47 RC le 18 août

grade d'enseigne de vaisseau de deuxième classe. Il a occupé plusieurs postes de commandement dans sa carrière militaire : directeur de l'école

« ... Le Congo et le Sénégal ont des relations, je peux dire, séculaires. Nous avons une forte communauté ici et avons l'habitude de travailler ensemble. La coopération est vraiment une volonté des hautes autorités congolaises et sénégalaises... »

est originaire de la zone gouvernementale locale d'Ibadan, au nord de l'Etat d'Oyo, au Nigeria. Il a été officier supérieur, admis successivement au col-

1995. Abimbola Opeyemi Agunbiade a accompli sa formation avec succès et a été affecté à la marine nigériane, le 16 septembre 2000, avec le

d'état-major à Jaji, officier responsable du bateau Thunder, commandant du bateau Zaria. L'attaché de défense du Sénégal, le colonel Aliou Faye,

est, quant à lui, né le 31 octobre 1969 à Ndiob, au Sénégal. Il est détenteur d'un diplôme militaire de formation technique du corps des officiers mécaniciens de l'air ; d'un certificat d'ingénieur de l'aéronautique, Aircraft Maintenance Officer Course. Il a également suivi une formation de cours spécial de l'école de l'air/France, cours d'officier de maintenance avion (Sheppard Air Force Base, USA), cours d'état-major (Escolla di Guerra Aeronautica, Firenze, Italia), stage de formation sur les tactiques logistiques intégrées KAIPTC/Ghana, (...).

« J'ai ma résidence au niveau du Gabon. Je suis venu hier pour la cérémonie d'accréditation qui vient de se dérouler ici même. Le Congo et le Sénégal ont des relations, je peux dire, séculaires. Nous avons une forte communauté ici et avons l'habitude de travailler ensemble. La coopération est vraiment une volonté des hautes autorités congolaises et sénégalaises. Donc, je suis là dans le cadre de la sécurité militaire pour renforcer, essayer d'améliorer cette coopération entre les deux pays », a déclaré le colonel Aliou Faye.

Guillaume Ondze

APATRIDIE

Près de 200 mille personnes manquent d'acte de naissance au Congo

Le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbacka, a annoncé, à l'occasion de l'atelier de validation du rapport d'analyse et d'exploitation des données du recensement à vocation d'état civil, qu'au Congo on dénombrait près de 200 mille personnes en situation d'apatridie.

S'inscrivant dans le cadre du projet conjoint Unicef et HCR : « Mokanda ya Mbotama » ou « Acte de naissance », ce rapport tire ses fondements sur l'exploitation et l'analyse des fiches issues du recensement annuel à vocation d'état 2019-2021. Cette étude a permis de connaître, d'après la représentante de l'Unicef au Congo, le Dr Chantal Umutoni, avec « exactitude » la démographie des personnes dépourvues de pièces d'état civil en général et celle des enfants en particulier. « Au terme de ce processus, 62

882 personnes dont 30 947 enfants âgés de 0 à 17 ans sont dépourvues d'acte de naissance », a-t-elle avancé, se référant aux résultats du rapport qui a enquêté sur un échantillon donné.

Le projet « Acte de naissance » vise également dans un premier temps à offrir 100 registres au bénéfice de 5000 enfants dépourvus de pièces d'état civil. Dans la même veine, l'Unicef entend mettre à la disposition de quatre parquets près de tribunaux d'instance de Brazzaville, notamment Moundali-Po-

to-Poto, Bacongo-Makélékélé, Ouenzé-Talangai et Mfilou des consommables et fournitures de bureau pour l'établissement des réquisitions aux fins de déclaration tardive de naissance. Elle a, par ailleurs, invité les autorités en charge de l'état civil, les parents, familles, communautés, leaders communautaires et ONG à la mobilisation sur les enregistrements des naissances dans les différentes communautés. Selon elle, ce projet vise l'atteinte de l'objectif inclus dans la politique de réforme et de modernisa-

tion de l'état civil de n'avoir zéro enfant sans acte de naissance d'ici l'an 2030 sur l'étendue du territoire. « Nous espérons que les différents ministères sectoriels et les ONG impliqués dans la défense des droits des enfants ainsi que les partenaires techniques et financiers pourront tirer le meilleur profit des analyses et propositions contenues dans ce rapport afin d'améliorer les actions engagées, de promouvoir et de protéger les droits à l'identité des enfants au Congo », a conclu Chantal

Umutoni.

Se félicitant de l'appui des agences du système des Nations unies dans le domaine de l'état civil, le ministre Guy Georges Mbacka a rappelé que les résultats de cette analyse sont l'expression de la riposte institutionnelle contre le phénomène d'apatridie au Congo. « On dénombre près de 200 mille personnes classées dans cette catégorie de citoyens », a-t-il déclaré, précisant que le gouvernement a élaboré un avant-projet de loi portant régime de l'état civil.

Parfait Wilfried Douniama

PARTENARIAT

Dj Mesgo et Global Concept désormais liés par un cadre de travail

Le contrat de management entre l'artiste musicien Dj Mesgo et l'agence Global Concept, représentée par son manager Nino Kali, a été officialisé le 12 juin au cours de la conférence de presse animée dans la ville océane par les deux partenaires.



Le musicien Dj Mesgo et le manager Nino Kali/Adiac

Le contrat valable pour dix-huit mois, signé devant les autorités compétentes en la matière, ouvre le nouveau cadre de travail entre le musicien Dj Mesgo et Global Concept. « En prenant cette initiative, nous avons voulu que les choses se fassent de façon professionnelle entre l'artiste et l'agence Global Concept. Certes, nous travaillons déjà avec Dj Mesgo mais cette fois-ci, nous avons décidé que le cadre de travail soit désormais bien défini par un contrat de mana-

gement en bonne et due forme », a dit Nino Kali. Pour Dj Mesgo, ce nouveau cadre de travail va donner une nouvelle impulsion à sa carrière car, désormais, Global Concept sera associé à toute activité artistique ou culturelle le concernant. « C'est un avantage pour moi de travailler dans un cadre bien défini, en permettant à Global Concept d'accompagner ma carrière », a dit l'artiste.

Après la tournée média, Global Concept va organiser courant ce mois un méga concert au quar-

tier Nkouikou, dans le quatrième arrondissement Loandjili, où l'artiste compte de nombreux fans. D'autres événements artistiques et promotionnels sont également prévus à l'avenir, a promis le manager. Signalons que Global Concept existe depuis 2019 et a déjà organisé plusieurs événements majeurs dans le cadre promotionnel et aussi artistique. L'agence est spécialisée dans la communication, le management, l'événementiel, le booking et la production scénique.

Hervé Brice Mampouya

NATIONAL 1

Deux Congolais sous les ordres de Jean-Guy Wallemme au Paris 13 Athletico



Promu en National 1, le Paris 13 Athletico comptera deux joueurs congolais, Massouema et Kaloukadilandi, et sera entraîné par Jean-Guy Wallemme.

Premier du groupe B de National 2 à l'issue de cette saison, le Paris 13 Athletico va découvrir le National 1 pour la première fois de son histoire.

Pour bien figurer dans l'anti-chambre du monde professionnel, le club du sud de Paris a confié les rênes de son équipe fanion à Jean-Guy Wallemme, l'ancien sélectionneur du Congo. Passé depuis, avec plus ou moins de succès en Belgique, au Maghreb, à Chartres puis à Fréjus-Saint-Raphaël, l'ancien Lenois a été présenté à la presse mardi soir.

A cette occasion, les Gobelins, surnom du club lié au quartier de Paris dans lequel il a été créé en 1968, a annoncé la prolongation de plusieurs joueurs, dont deux Congolais.

Le premier est Jordy Kaloukadilandi, défenseur central de 29

ans. Arrivé d'Aubervilliers en 2019, le natif de Gonesse s'est imposé cette saison au sein de l'arrière-garde du club, où sa grande taille (1m90) et son pied gauche ont convaincu.

L'autre joueur concerné est un miraculé : ancien enfant chéri du Paris FC, Eden Massouema s'est perdu dans les méandres d'une carrière professionnelle mal gérée, tant en clubs (Dijon, Valenciennes, puis Troyes) qu'en sélection.

Disparu de la circulation à Troyes, qu'il avait rayé de son effectif pro, le milieu relayeur avait rejoint le club parisien en décembre 2021 sans pour autant intégrer l'effectif. C'est désormais chose faite.

Espérons pour lui que ce soit, à 24 ans, un vrai nouveau départ. Rappelons qu'en avril 2017, il avait donné son accord à Sébastien Migné, venu le voir à l'entraînement au Paris FC, pour finalement s'accrocher à de vains rêves en bleu.

Camille Delourme

COMMUNIQUÉ



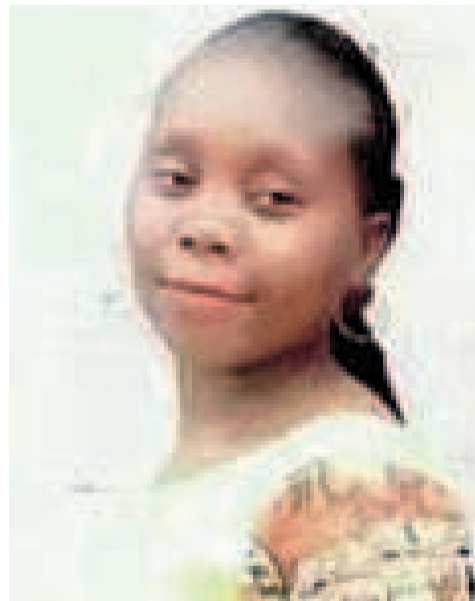
Les enfants Elongo représentés par Joadel Eda Elongo Akoa et Dzessey Noedi Elongo Morin ; la famille paternelle représentée par Moïse Elongo et la famille maternelle représentée par Elenka Issele, Alphonse Elenka et Pierre Akouala rassurent et confirment aux amis et connaissances du maintien des cérémonies d'exhumation et de mise en terre de la dépouille du Dr Jean Didier Elongo.

Les événements se dérouleront selon le programme suivant :
Lundi 20 juin 2022 : exhumation du corps à Pointe-Noire ;
Mardi 21 juin : départ de Pointe-Noire pour Brazzaville ;
Mercredi 22 juin : départ de Brazzaville pour le village Tongo, dans le district de Tchikapika ;
Jeudi 23 juin : mise en terre et fin de la cérémonie.

NÉCROLOGIE

Les familles Sombeyndza et Ibara, Emma Ossebi, Donald Okoko, Clarisse Okoko, Apendi et Elda Okoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, sœur, belle-fille et nièce, Norcia Péa Sombeyndza, survenu le 10 juin à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient à Brazzaville au domicile familial, rue Mbé n°371, à Ngamakosso (Réf: arrêt marché). A Pointe-Noire la veillée se trouve à Siafoumou, arrêt Manguier. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



ADJONCTION DE NOM PATRONYMIQUE

Dame Souamy née Louzet Djimbi Chantal Adelaïde sollicite l'adjonction du nom Louzet à ses enfants mineurs : Souamy Delsye Grâce Denise et Souamy Roselise Myrra Josépha pour s'appeler :

1. Souamy Louzet Delsye Grâce Denise
2. Souamy Louzet Roselise Myrra Josépha

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

CHANGEMENT DU NOM PATRONYMIQUE

M. Bambi Michaël Brandon souhaite changer son nom pour s'appeler : Rizet Michaël Brandon

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (3) mois.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

MALTRAITANCE INFANTILE

Un enfant de 8 ans enfermé dans une fosse par sa tante

Agé à peine de 8 ans, Espoir Gloire Mambou, vivant au quartier Malala, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, a vécu un calvaire : bastonnade, privation de nourriture et séquestration ont été son quotidien pendant plusieurs jours. Sa tortionnaire, sa tante, a été mise aux arrêts par la gendarmerie territoriale.

Il y a quelques jours, une vidéo montrant un enfant enfermé dans une fosse en construction a fait le tour du net. Le petit Espoir Gloire Mambou serait victime de maltraitance de la part de sa tante, la sœur jumelle de sa maman décédée.

Dans cette vidéo, l'on pouvait voir et comprendre que ce petit garçon a vécu dans des conditions pires que dans une cellule de prison. Informée de la situation, la brigade de recherche de la compagnie territoriale de la gendarmerie de Pointe-Noire a interpellé la présumée coupable, âgée de 31 ans, de nationalité congolaise.

Devant les enquêteurs, la jeune femme a reconnu l'indicible, avouant qu'elle a enfermé le petit Espoir Gloire Mambou dans une fosse-prison et lui a parfois privé de nourriture. Un acte inqualifiable qu'elle considérait comme une punition. « *Je n'ai pas fait ça pour torturer ou tuer mon enfant, mais juste pour calmer ses sorties prolongées* », a-t-elle dit.

Notons que la maltraitance des enfants est devenue un phénomène récurrent à Pointe-Noire. La population se souvient encore de l'affaire Isaac, ce jeune enfant enchaîné près des toilettes par ses parents. Pour éradiquer ce phénomène, le commandant territorial de la brigade de gendarmerie de la ville, Béranger Epovo, a demandé à tous ceux qui soupçonneraient qu'un enfant était en train de subir une maltraitance d'alerter les autorités.

Hugues Prosper Mabonzo

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

Le PCT présente officiellement ses candidats de Loandjili

Le Parti congolais du travail (PCT) a présenté, le 12 juin dernier dans la ville océane, ses quatre candidats à la députation et ses quatorze candidats aux élections locales dans le quatrième arrondissement, Loandjili.



Le président fédéral du PCT, Jean François Kando, faisant porter les écharpes du parti aux candidats investis DR

S'exprimant au nom de tous les candidats, Anatole Collinet Makosso, à la fois tête de liste à l'élection législative et locale à Loandjili, a remercié le comité national d'investiture de son parti. Il a expliqué que cette investiture ne voudrait pas dire que les camarades retenus avaient plus de mérite que les autres mais simplement parce que depuis la cellule en passant par la section, le parti a pensé leur renouveler la confiance.

« *Je voudrais, en cette circonstance solennelle, dire simplement merci au comité national d'investiture, au conseil fédéral du PCT Pointe-Noire, mais aussi et surtout au comité d'arrondissement, aux responsables des sections et cellules du parti du 4e arrondissement Loandjili. Le 11 janvier dernier, lorsque nous nous présentions à vous, nous étions loin d'imaginer que nous bénéficierions une fois de plus encore*

de votre confiance. Il y a certainement parmi vous des camarades qui ont plus de mérite que nous mais vous avez simplement recherché l'intérêt général. C'est ainsi qu'au nom de cet intérêt général, vous avez voulu taire vos intérêts légitimes pour dire qu'on ne change pas une équipe qui gagne. Merci pour cette franche camaraderie », a déclaré Anatole Collinet Makosso.

Séverin Ibara



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

EN VENTE

Le Protocole de Brazzaville
Une victoire congolaise méconnue
> Pierre OBA

Laurent Tongo
LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

Hérisonne PAVIMA LOMBOBO
La CICOS et l'intégration des États de l'Afrique centrale
Préface du Pr Godefroy MOYEN

KISHORE MAHBUBANI
LE JOUR OÙ LA CHINE VA GAGNER
LA FIN DE LA SUPRÉMATIE AMÉRICAINE
Préface d'Hubert Védrine

Roch Cyrilaque GALERAY
Le Commandant Marien Nguabi (1938-1977)
Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique
Préface du Pr Théophile ORENGA

Simon Batoumeni
Histoire politique du Congo-Brazzaville

Simon Batoumeni
Vues de l'intérieur
Réflexion politique sur le Congo-Brazzaville
Essai / Etude politique CS

Pierre MABIALA
Le droit d'occupation et d'acquisition des terres et terrains au Congo
Textes, notes et décisions de la Cour constitutionnelle

Claude-Richard M'BISSA
L'histoire au présent (2005 - 2020)
Une contribution à la vérité sur la gouvernance publique du Congo

Placide Moudouou
PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

COUPE DU MONDE 2022

Le Costa Rica, l'Australie et le Pays de Galles complètent la liste des qualifiés

Le calendrier de la phase finale de la Coupe du monde qui se disputera du 21 novembre au 18 décembre a été actualisé puisque le tableau des trente-deux qualifiés est désormais complet.



Le trophée tant convoité/DR

Le Costa Rica, l'Australie et le Pays de Galles sont les trois dernières sélections qualifiées au terme des matches de barrages qui se sont achevés le 14 juin. Le Costa Rica a validé son ticket en s'imposant le mardi face à la Nouvelle-Zélande (1-0). Joël Campbell a inscrit le but de la victoire à la 3e minute. Le Costa Rica qui participera à sa sixième phase finale après 1990, 2002, 2006, 2014 et 2018 évoluera dans le groupe E composé de l'Espagne, l'Allemagne et le Japon. Los Tikos ont pour meilleure performance les quarts de finale disputés en 2014.

Ils ont rejoint l'Australie qui a écarté le 13 juin de la course à la qualification le Pérou 5-4 aux tirs au but après un score de 0-0 au temps réglementaire. Graham Arnold, le sélectionneur de l'Australie a tenté un coup de maître en faisant rentrer son gardien numéro 2. Andrew Redmayne s'est montré décisif lors des tirs au but. L'Australie retrouve la France, le Danemark et la Tunisie dans le groupe D. Cette sélection sera pour sa sixième participation à la phase finale, le premier adversaire des champions du monde en titre le 22 novembre. Les deux se sont croisées lors du premier match de la France au mondial 2018 en Russie, remporté par la France 2-1.

Le 6 juin, le Pays de Galles avait validé sa qualification en dominant l'Ukraine 1-0 grâce à un but contre son camp de Andriy Yarmolenko. Le Pays de Galles qui s'est qualifié pour sa première Coupe du monde depuis 1958 est logé dans le groupe B avec l'Angleterre, l'Iran et les Etats-Unis.

Au final, il y aura donc treize équipes européennes, six asiatiques, cinq africaines, quatre d'Amérique du Nord et centrale et quatre aussi d'Amérique du Sud. Les trente-deux qualifiés vont s'affronter pour succéder à la France tenante du titre. Notons que le match d'ouverture opposera, le 21 novembre, les Lions de la Teranga du Sénégal, champions d'Afrique, aux Oranjes des Pays-Bas.

La composition des huit groupes

A : Qatar, Equateur, Sénégal, Pays-Bas

B : Angleterre, Iran, Etats-Unis, Pays de Galles

C : Argentine, Arabie Saoudite, Mexique, Pologne

D : France, Danemark, Tunisie, Australie

E : Espagne, Allemagne, Japon, Costa Rica

F : Belgique, Canada, Maroc, Croatie

G : Brésil, Serbie, Suisse, Cameroun

H : Portugal, Ghana, Uruguay, Corée du sud.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le bilan des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

A l'issue de cette saison 2021-2022 et de la période dévolue aux sélections nationales, l'heure est venue de dresser le bilan, calmement en se remémorant chaque instant.

Albanie, 1^{re} division

Arrivé en janvier au Partizani Tirana en provenance de l'AS Otôho, le milieu axial s'est imposé dans le onze de départ au bout d'un mois pour ne plus en sortir : douze matches joués sur quatorze possibles (1 suspension pour deux cartons jaunes lors de la 32e).

Buteur lors de la 33e journée, le Ponténégrin a convaincu par ses qualités athlétiques et sa capacité de percussive dans l'entrejeu. Et a participé l'obtention de la 3^e place du Partizani.

Lié jusqu'en juin 2024, il va pouvoir désormais s'étalonner sur la scène européenne. Que pourrait également découvrir Archange Bintsouka, puisque le Partizani est qualifié pour le premier tour des préliminaires de la Conférence Ligue (premier match contre les Géogiens de Suburtalo le 7 juillet).

Arrivé en même temps que Massanga en Albanie, dans l'anonymat le plus complet, l'ancien attaquant du FC Kondzo pourrait intégrer l'équipe première cet été après un passage en U21.

Recruté en janvier pour aider le club à se maintenir en première division, Dzon Delarge a eu un écot très limité pendant de longues semaines : 14 matches joués, dont 6 comme titulaire, et 595 minutes de jeu en saison régulière.

Mais l'ancien joueur du Slovan Liberec, capable de jouer à tous les postes de l'attaque, s'est réveillé au bon moment : titularisé le 31 mai pour le match de barrage face au FK Korabi, Delarge a délivré son équipe en ouvrant le score à la 16e minute d'une reprise du plat du pied droit. Le bon geste au bon moment puisque son équipe gagne 2-0 et se maintient en Super Liga. Dans la foulée, sa direction a prolongé son contrat d'une saison.

Albanie, 2e division

Sacré champion de deuxième division avec le Bylis Ballsh, Lionel Samba devrait aussi évoluer en Super Liga la saison prochaine. Le défenseur de 23 ans a disputé 21 matches cette saison, dont 12 comme titulaire.

Camille Delourme



Chandrel Massanga à l'entraînement.

LITTÉRATURE

«New York, le rêve américain» de Gaston M'Bemba-Ndoumba

L'essayiste et romancier congolais, Gaston M'Bemba-Ndoumba, invite le lecteur à découvrir une fresque amoureuse dans son roman «New York, le rêve américain», paru chez L'Harmattan.

Pendant ses vacances à New York, Léa, jeune étudiante parisienne, rencontre, de façon fortuite dans un café, un sans-abri nommé Tom Kennedy. Cet homme se révélera être bien plus proche d'elle qu'elle n'aurait pu l'imaginer. Il va s'en suivre entre eux des échanges intenses et inattendus dans cette ville de tous les possibles. Ces deux personnages auront à cœur, chacun à sa façon, de rattraper le temps perdu.

Ce roman est une sorte de fresque sociale qui met à rude épreuve les relations entre homme et femme, souvent fragiles, et la quête éternelle

de l'amour. Gaston M'Bemba-Ndoumba est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés notamment à la pratique de la dépigmentation de la peau chez les Noirs, à la sorcellerie, à l'école d'expression française en Afrique, à la musique congolaise. Autant d'ouvrages qui l'ont conduit à réaliser de nombreuses enquêtes de terrain, en Afrique et en France. Il a également publié des romans, dont le dernier, « Paris et Londres mes deux amours » (Éditions LC, 2020). Il travaille pour la mairie de Paris.

Marie Alfred Ngoma

